



Spécial

Circulation Signalisation

Edito



“

”

Qu'il se nomme RN141 ou RD941, Sauviat est traversé de part en part par un axe très passant : 4 à 5000 véhicules par jour dont 10 % de poids lourds et de fréquents convois exceptionnels. Aussi, nous n'avons eu de cesse depuis plus de 10 ans de nous préoccuper de la sécurité dans l'artère principale.

Dès 1994, la DDE a été sollicitée pour analyser les différents facteurs d'insécurité. Cette analyse s'est traduite par une série d'aménagements séquencés. Dans un premier temps, les panneaux d'agglomération ont été déplacés, des zones 50 à 70 délimitées, les voies de circulation visuellement réduites par des marquages axiaux, les passages piétons renforcés. Des mesures de vitesse réalisées en 1996 ont alors montré une amélioration significative du comportement des usagers.

En 1997, les services de l'État ont procédé au renouvellement du tapis d'enrobé. Dans le même temps, nous avons aménagé le parking

face à l'usine de porcelaine puis organisé et matérialisé le stationnement unilatéral et renouvelé entièrement l'éclairage public un an plus tard.

Parallèlement nous avons poursuivi le programme de travaux dans le centre-bourg : eau, assainissement, caniveaux, revêtement. Les ruelles et places ont été réalisées avec le plus grand soin pour ne pas détruire la qualité du patrimoine historique bâti. Il en sera de même dans quelques mois pour la rue Saint-Martin-de-Tours.

Il est aujourd'hui temps de mettre en place un plan de circulation pratique et efficace.

Les modifications prévues sont surtout limitées à quelques carrefours et ne seront pas une révolution dans nos habitudes quotidiennes, mais le respect de ces nouvelles dispositions permettra d'accroître encore la sécurité de tous les usagers.

Au cours des deux prochaines années, l'effacement des réseaux d'éclairage public couplé à l'aménagement paysager des deux entrées viendra finalement conclure cette longue phase de transformation du bourg de Sauviat-sur-Vige.

”

Béatrice Dufour

Maire de Sauviat-sur-Vige
Conseillère Régionale

Le centre-bourg

Mode d'emploi

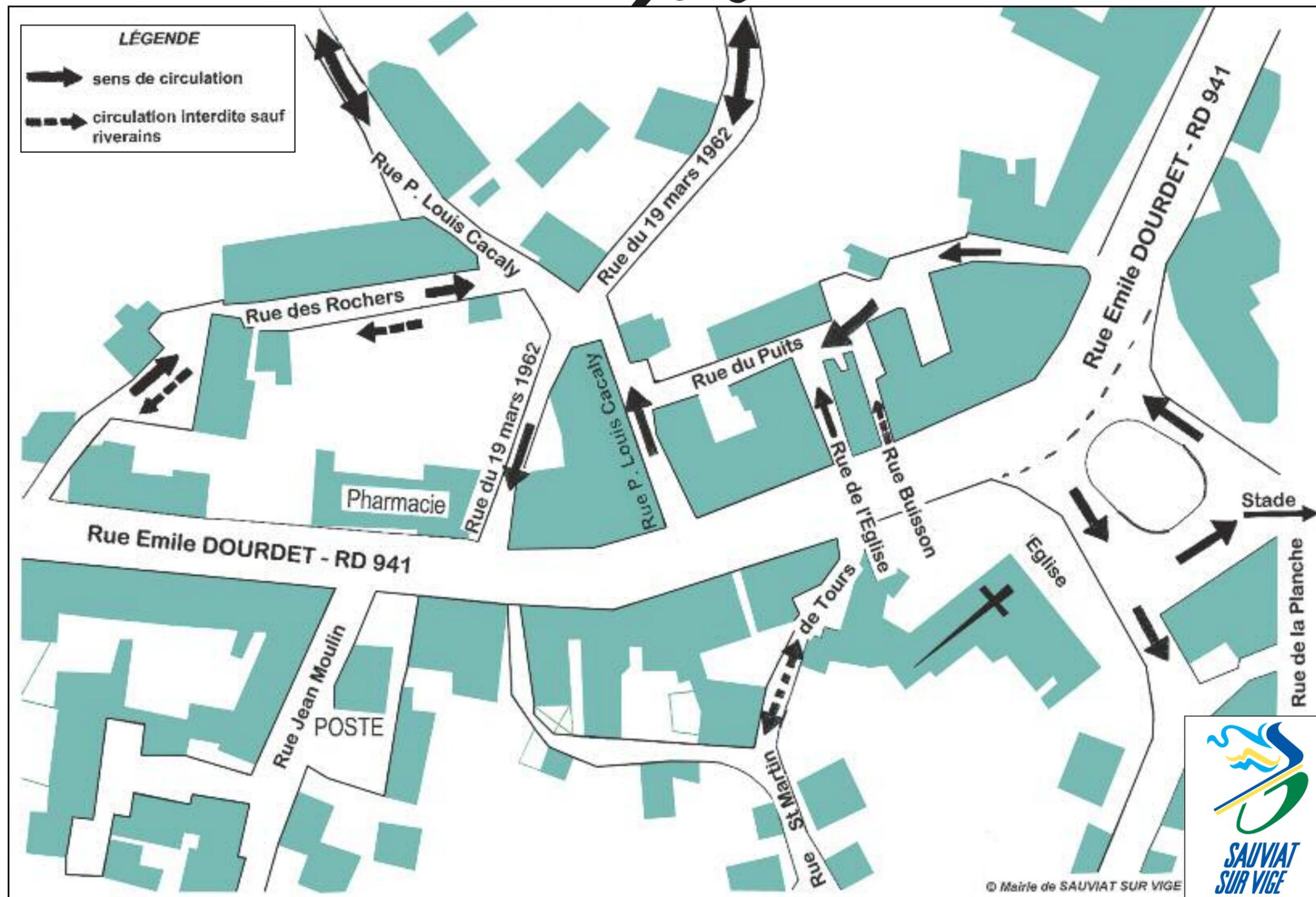
Ce qui va changer (cf carte →)

- **Rue des Rochers :**
 - De la D941 à l'intersection avec la rue Pierre Louis Cacaly : circulation en sens unique.
 - Dans l'autre sens : circulation interdite sauf riverains.
- **Rue Pierre Louis Cacaly :**
 - De la D941 à l'intersection avec la rue du 19 mars 1962 : circulation en sens unique.
 - Le reste de la rue : circulation dans les 2 sens.
- **Rue du 19 mars 1962 :**
 - De la rue Pierre Louis Cacaly à l'intersection avec la D941: circulation en sens unique.
 - Le reste de la rue : circulation dans les 2 sens.
- **Rue du Puits :**
 - Circulation en sens unique.
- **Rue de l'Église :**
 - Circulation en sens unique.
- **Rue Buisson :**
 - Circulation interdite dans les 2 sens sauf pour les riverains (autorisée pour riverains dans 1 sens).
- **Rue St Martin de Tours :**
 - Circulation interdite dans les 2 sens sauf pour les riverains.

Autres informations de signalisation

- **Rue Jean Jaurès :** contournement des 2 terre-pleins centraux par la droite.
- 1 «stop» à l'intersection entre la **rue Jean Jaurès** et la **route de Vialeix**.
- Rappel **place de l'Église** : principe de circulation d'un carrefour giratoire.
- 2 panneaux «cédez le passage» installés aux extrémités de la **rue des Jardins**.
- **Rue Pierre Louis Cacaly :** 2 panneaux d'information sur la présence des enfants à la sortie de l'école.
- 1 «stop» **rue de la Résidence** au niveau de l'intersection avec la rue Pierre Louis Cacaly.

Travaux programmés pour septembre 2007



La commune ... Quelques chiffres :

- 35 kms de routes
- 4,1 kms de pistes
- 17 panneaux directionnels
- 28 panneaux de police de la circulation
- 2 panneaux d'information
- 3 miroirs

Une Signalisation adaptée dans les Villages

La restauration intégrale de la signalisation directionnelle et des panneaux de police de la circulation, dans le bourg et dans les villages, répond à la nécessité d'informer et de guider les usagers dans leurs déplacements à travers la commune dans de bonnes conditions.

Bien des panneaux en place, vétustes, détériorés par le temps ou les accidents, ne remplissent plus leur mission. A cela s'ajoutent les implantations et l'évolution de l'habitat, la création de directions nouvelles, la mise en place de services ou de commerces... Ces données, enregistrées au cours des dernières années, ont été prises en compte par les élus qui engagent cette année une opération d'envergure sur tout le territoire communal.

La commission des travaux s'est rendue sur le terrain avant de se pencher sur le plan du bourg et sur la carte de la commune. Elle a dressé le bilan des panneaux à installer et corrigé certaines anomalies ; il a fallu aussi combler quelques oublis. Il y a 35 kms de routes bitumées à la charge de la commune avec un faible kilométrage de voies intercommunales. Cette année Sauviat-sur-Vige comptera également plus de 5 kms de pistes rurales et forestières. C'est une bonne densité pour une superficie de 3085 hectares.

Dans le bourg, la municipalité a mené à bien la réfection des ruelles de la partie historique. C'est là que portent en particulier les modifications de circulation et leur nécessaire matérialisation pour sécuriser les déplacements des usagers. Une quarantaine de panneaux sera donc installée. Des panneaux d'information et des miroirs complètent ce dispositif.



PONTS : opération sécurité

La restauration de la protection des ponts s'achève. Déjà 26 000 € HT ont été engagés à Bramefant et Feytaugot. À la Gasne Chassounaud et à Pontauty, la sécurité sera elle aussi renforcée par des ouvrages en bois, robustes et rustiques.

Pratique ... candélabres et miroirs



La municipalité a souhaité uniformiser le style des candélabres dans nos villages en les intégrant dans le paysage.

Le résultat est heureux autant au Monteil, à Saint-Christophe, à Montpeyrat qu'à Feytaugot (opération d'un montant de 45 554 € HT). Rappelons l'opération de rénovation de l'éclairage rue Raymond Poulidor et de mise en place de l'éclairage au lotissement des Battes (11 765 € HT).

3 miroirs de sécurité : 1 290 € HT

- 1 face à la sortie de la rue du 19 mars 1962,
- 1 face à la sortie du parking de l'Auberge de la Poste,
- 1 dans le virage très dangereux des Ribières.

Les miroirs ne règlent pas tout, il convient de toujours sortir d'une ruelle ou d'un chemin avec prudence.



Les nouvelles voies rurales et forestières

La Gasne Chassounaud



Nature des travaux : création d'un chemin rural formant limite entre la Haute-Vienne & la Creuse. Empierrement sur 1,120 km de long (dont 150 mètres goudronnés)

Montant des travaux : 108 307 € HT (chemins St Christophe et La Ganne)

Financement : Conseil Général (45 %) et commune (55 %).

Saint Christophe

Nature des travaux : création d'un chemin rural. Empierrement sur 4,50 mètres de large et 600 mètres de long (dont 50 mètres goudronnés)

Montant des travaux : 108 307 € HT (chemins St Christophe et La Ganne)

Financement : Conseil Général (45 %) et commune (55 %).



Le Monteil (Forêt d'Épagne)



Nature des travaux : création d'une piste forestière. Empierrement sur 1200 m.

Montant des travaux : 107 142 € HT

Financement : État-Europe (80 %), Conseil Général (10 %), et commune (10 %).

Vocation : chemin de randonnée, découverte du milieu naturel.

